



Ville d'Esch-sur-Alzette

Finances communales

Crédit nouveau ou supplémentaire

Date délibération : 13/03/2026

Référence	FC11-2026-A086	Code interne	4.2
------------------	----------------	---------------------	-----

APPROBATION

La délibération du 13 mars 2026 prise par le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette transmise en date du 23 mars 2026 relative à l'entrée Joyeuse « Am Minett » ; modifications budgétaires (Point de l'ordre du jour : 4.2) est approuvée.

Fait le 24 mars 2026

Le Ministre des Affaires intérieures,

Léon Gloden